



FSP

DOCUMENT



n° 12923

CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE
DELEGATION REGIONALE No 3
CHAMPAGNE - ARDENNE
LORRAINE - ALSACE

57158 MONTIGNY LES METZ
18, rue de Nomeny Tél. 87623878

DEPARTEMENT : MOSELLE

REF. : 87022/MLN

CÔDE INFO. : 22Q₇H₀

ETUDE DE LA QUALITE DES EAUX

SUPERFICIELLES DU RU DE THALMATT (57)

22 JUILLET 1987
21 OCTOBRE 1987

Document élaboré sous la direction de Monsieur DESTREZ, Délégué Régional
par :

- MM. PANON Gérard, garde-chef, technicien responsable de la camionnette laboratoire et GUIDOU Francis, garde-pêche.

PLAN DE DIFFUSION : D.D.A.F. 57
 Fédération 57
 A.A.P.P. concernée
 S.R.A.E. Lorraine
 A.F.B. Rhin-Meuse
 Service des Mines
 D.R.
 Autres



SOMMAIRE

	PAGES
But et présentation de l'étude - Nature et déroulement Etudes antérieures	1
Cartographie	2
Caractéristiques du milieu récepteur et de ses effluents	
- 1ère campagne	3
- 2ème campagne	4
Examen des résultats	
Analyse physico-chimique	5
Annexe 1 Résultats des mesures physico-chimiques des prélèvements	
- 1ère campagne	6
- 2ème campagne	7
Annexe 2 Grille d'appréciation générale de la qualité des eaux et des cours d'eau	8

BUT ET PRESENTATION DE L'ETUDE

La Fédération Départementale des A.A.P.P. de MOSELLE a demandé à la Délégation Régionale n°3 d'étudier les conséquences des rejets des industries (Marbrerie et Faïenceries) de NIDERVILLER sur la qualité des eaux du RU DE THALMATTJ

NATURE DES OPERATIONS

Les opérations ont porté essentiellement sur les prélèvements d'eau et l'analyse PHYSICO-CHIMIQUE des échantillons.

Elles constituent une étude ponctuelle qui vient en complément des constatations de la Garderie Départementale.

DEROULEMENT DES OPERATIONS

Quatre stations ont été choisies en fonction d'éventuels apports préjudiciables à la bonne conservation du milieu.

La localisation de ces points est la suivante (cf cartographie page 3) :

- 1 - RU DE THALMATT - Amont Faïenceries Pont D96 NIDERVILLER (57)
- 2 - RU DE THALMAT" - Effluent Fayenciries NIDERVILLER (57)
- 3 - RU DE THALMATT - Aval Faïenceries NIDERVILLER (57)
- 4 - RU DE TAHLMATT - Effluent rejet de la Marbrerie NIDERVILLER (57)

ETUDES ANTERIEURES

/

EXAMEN DES RESULTATS

La "SA FAIENCERIE" est installée dans la commune de NIDERVILLER riveraine du ru de THALMATT, affluent rive droite de l'OTTERBACH. Les seules eaux résiduaires des faienceries rejoignent directement la rivière par un petit canal et sont de couleur "lait de chaux".

A la lumière des analyses, on peut distinguer 2 situations bien distinctes :

- une pollution par des matières organiques biodégradables, surtout sensible lors de la campagne d'octobre 1987.

- une pollution mécanique par les rejets de la faiencerie et de la marbrerie (présence de MES en quantité conséquente).

Examinons la situation station par station :

POINT 1 (Amont des faienceries). L'analyse des eaux révèle une qualité déjà douteuse des eaux. En effet, on note des indices de pollution organique vraisemblablement d'origine domestique (rejets de la commune en amont) surtout l'oxydabilité, les nitrites et les ions ammoniums.

POINT 2 : L'effluent des faienceries est pollué par des matières en suspension de nature essentiellement minérale (couleur "lait de chaux"). Il contient également quelques matières organiques (oxydabilité) quelques nitrites et phosphates ainsi que des sels ammoniacaux.

POINT 3 : Les eaux de l'échantillon N°3 sont sensiblement normales. Il s'agit vraisemblablement d'une pollution mécanique chronique mais l'effet de dilution très important et la sédimentation des substances minérales sans doute rapide explique que la qualité du prélèvement aval soit pratiquement la même qu'en amont.

Notons toutefois une augmentation conséquente des paramètres permettant de déceler une pollution organique notamment les sels ammoniacaux et les nitrites en période d'étiage.

En conclusion, le ruisseau de THALMATT subit une double agression dans la qualité de ses eaux au niveau de l'agglomération de NIDERVILLER.

Ainsi se fait sentir l'opportunité d'une pêche électrique de sondage et de prélèvements hydrobiologiques pour "cerner" l'impact réel des faienceries et de la marbrerie d'une part et l'influence des rejets communaux d'autre part.